

Plan Local Unique Santé et Social

Contrat Local de Santé et Convention Territoriale Globale

n°2

2026 • 2030



Édito



Guillaume JEAN,
Président du
Pays de Mortagne



Alain BROCHOIRE,
Vice-Président
en charge de la
Solidarité et des
Familles

Après un premier Plan Local Unique Santé et Social, nous sommes heureux de renouveler notre partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et la Caisse d'Allocations Familiales. Ce nouveau contrat, signé en décembre 2025, vient soutenir notre ambition au service des habitants du Pays de Mortagne jusqu'en 2030.

Ce plan est le fruit d'un travail collectif mené sur la durée, avec la participation de près de 1000 personnes : professionnels, acteurs de terrain et habitants. Ensemble, ils ont permis de définir des priorités claires, d'affiner les actions et de les rendre concrètes. Nous les remercions sincèrement pour leur engagement et le temps consacré. Grâce à cette démarche partagée, ce dispositif est aujourd'hui utile, compréhensible et proche des préoccupations de chacun. Forts de ce bilan positif, nous avons souhaité le faire évoluer.

Notre première priorité est de mieux communiquer : auprès du public, mais aussi entre les professionnels et les habitants, afin de valoriser ce qui fonctionne bien sur notre territoire. Il s'agit également de mieux faire connaître les droits de chacun et d'orienter les habitants vers les solutions les plus adaptées à leur situation.

Nous voulons aussi accompagner chaque personne tout au long de sa vie, quel que soit son âge, avec une attention particulière portée aux plus fragiles. Enfin, l'amélioration de l'accès aux soins reste un enjeu majeur. Dans un contexte national où notre système de santé est mis à rude épreuve, le rôle des élus locaux est essentiel : soutenir l'installation de nouveaux professionnels de santé et développer des actions de prévention.

Nous vous invitons donc à découvrir ces actions, à vous les approprier, et nous remercions une nouvelle fois toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps pour faire vivre et enrichir ce PLUSS.



Plan Local Unique Santé et Social



+ d'accompagnement
des familles
et des jeunes



+ d'accès
aux services

+ de lien



+ de solidarité



+ d'inclusion pour
les personnes en
situation
de handicap

Une méthode qui implique les habitants et partenaires d'actions

Une pluralité d'acteurs engagés dans cette démarche.



Le PLUSS comprend

3 axes stratégiques et 26 actions concrètes

Près de
240 participants
aux ateliers thématiques
(diagnostic et définition
des actions).

80 partenaires différents ont contribué à la réflexion : institutions, établissements pour personnes âgées, structures (petite enfance, jeunesse, insertion, handicap), professionnels de santé, élus, associations locales.



736 habitants

(seniors, aidants, parents) ont répondu à des sondages en ligne ou ont participé à des ateliers.

Un déroulement sur
5 ans (2026 - 2030)

Les axes stratégiques

du Plan Local Unique Santé et Social



P.6 • AXE 1: Améliorer l'accès à l'information, aux droits, aux services et aider dans les démarches administratives

- Mieux informer les seniors
- Mieux informer les habitants
- Mieux informer les aidants de personnes âgées, malades ou d'enfants en situation de handicap
- Poursuivre le travail sur l'inclusion numérique



P.10 • AXE 2: Améliorer les parcours de vie des habitants quel que soit leur âge

- Lutter contre l'isolement
- Développer et soutenir la petite enfance
- Favoriser l'engagement et l'orientation des jeunes
- Proposer aux parents des espaces de rencontres et d'activités
- Faciliter l'accès au répit
- Promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Permettre des passerelles entre le domicile et les structures d'hébergement pour faciliter le parcours de vie des seniors
- Promouvoir les métiers du médico-social et plus spécifiquement de l'accompagnement à domicile
- Développer la politique habitat à domicile ou en structure et agir sur la mobilité
- Agir sur les violences conjugales et intrafamiliales



P.20 • AXE 3 : Améliorer l'accès à la santé des habitants et consolider les actions de prévention et de promotion de la santé

- Construire des conditions favorables à l'installation de nouveaux professionnels de santé et à leur maintien sur le Pays de Mortagne
- Favoriser une meilleure coordination des dispositifs d'offres de soins et de parcours de santé pour contribuer à un accès aux soins pour tous
- Construire un environnement favorable à une bonne santé mentale
- Faciliter la mise en place d'actions de prévention, de promotion et d'éducation à la santé pour tous
- Encourager l'activité physique pour toutes les populations





AXE 1



Améliorer l'accès à l'information, aux droits, aux services et aider dans les démarches administratives

Diagnostic

- Difficulté pour les personnes âgées, les acteurs du territoire, les habitants à trouver l'information
- Difficulté d'identification des ressources ou des dispositifs existants

- Manque de coordination entre le domicile et les structures
- Besoin d'accompagnement administratif pour les aidants

- Difficulté administratives liées au numérique
- Non recours aux droits par méconnaissance

ACTION 1

Mieux informer les seniors sur les questions de vie quotidienne (santé, accès aux droits, logement, aides)

- Lister les ressources du territoire, les aides financières possibles
- Mettre en place un point info seniors
- Développer le partenariat avec France Services



France Services à Mortagne-sur-Sèvre

**ACTION 2**

Mieux informer les aidants de personnes âgées, malades ou d'enfants en situation de handicap

- Lister les ressources du territoire
- Mettre en place un point info destiné aux aidants



ACTION 3

Mieux informer les habitants et les professionnels sur l'ensemble des services ou dispositifs existants, sur l'accès aux droits, à la santé et les démarches administratives

- Identifier et faire connaître les lieux ressources et personnes relais (CAF, MDSF, France services, CCAS, associations locales, médiateurs numériques..) pour mieux informer habitants et professionnels
- Sensibiliser les relais locaux pour orienter vers les lieux ressources
- Lutter contre le non-recours en allant vers la population
- Faciliter les parcours de santé en informant les habitants et les professionnels de santé sur les dispositifs d'orientation et de soins locaux (en lien avec la CPTS)



Atelier numérique pour seniors

ACTION 4

Poursuivre le travail sur l'inclusion numérique

- Faciliter l'accès au numérique pour tous
- Développer un bénévolat autour du numérique
- Valoriser l'usage numérique dans la transmission intergénérationnelle
- Faire connaître et rendre lisible les médiateurs du numérique auprès des personnes relais du territoire (France Services, CCAS, Mairies..) pour favoriser l'accès aux droits



Porteurs et partenaires privilégiés : Service Prévention seniors du Pays de Mortagne, Service Départemental de l'Autonomie (SDA), Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF), Protection Maternelle et Infantile (PMI) (services du Département de la Vendée), France Services, Plateforme de répit « Le Nid des aidants », Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Haut Bocage (CPTS).





AXE 2



Améliorer les parcours de vie des habitants quel que soit leur âge

Diagnostic

- | | | |
|--|--|--|
| → Épuisement des aidants | → Besoin de répit des parents | → Augmentation de l'anxiété des jeunes quant à leur avenir |
| → Difficulté à se reconnaître « aidants » | → Besoin d'accompagnement des parents dans leur rôle | → Omniprésence des écrans et des réseaux sociaux chez les jeunes |
| → Isolement des publics : personnes âgées, adultes mais aussi jeunes | → Problèmes de mobilité | |
| → Difficulté de repérage des personnes isolées, des invisibles | → Rupture dans les parcours de vie des personnes âgées du domicile vers les structures | |

Actions spécifiques pour les jeunes enfants

ACTION 5

Soutenir la mise en place du service public petite enfance pour permettre à tous les enfants de moins de 3 ans de bénéficier d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins

- Avoir une vision globale de l'offre et du besoin d'accueil de jeunes enfants sur le territoire
- Conforter le rôle du Relais Petite Enfance comme service support auprès des communes
- Contribuer à une continuité d'accueil pour le jeune enfant sur le territoire
- Favoriser l'accompagnement et l'information aux parents



Matinée d'éveil pour les 0-3 ans



Matinée intercommunale motricité

ACTION 6

Promouvoir les métiers de la petite enfance et la qualité d'accueil du jeune enfant que ce soit au domicile des assistantes maternelles, en MAM ou en structure collective

- Développer des actions de promotion du métier d'assistante maternelle
- Poursuivre l'accompagnement à la professionnalisation des assistantes maternelles en lien avec la PMI
- Faire connaître et appliquer les attendus du référentiel de qualité d'accueil des jeunes enfants

Actions spécifiques pour les jeunes

ACTION 7

Lutter contre l'isolement des jeunes

- Renforcer le partenariat avec la Mission Locale, la Maison des Adolescents et les collèges afin de « détecter » les invisibles
- Encourager le « aller vers » pratiqué par les accueils jeunes et les dispositifs « Promeneurs du net »
- Développer l'action « prendre soin de soi » auprès des jeunes invisibles

**ACTION 8**

Favoriser l'engagement des jeunes

- Faciliter le bénévolat associatif et permettre l'émergence de projets de jeunes
- Développer des missions « d'intérêt général » type chantier de jeunes
- Développer les compétences psychosociales



Chantier de jeunes intercommunal

ACTION 9

Favoriser l'orientation des jeunes

- Poursuivre le travail avec les collèges et le lycée
- Harmoniser le niveau d'information dans chaque commune (écoles, collèges, mairies, espaces jeunes...)
- Promouvoir les métiers en tension
- Rendre visible les jobs saisonniers sur le territoire



Porteurs et partenaires privilégiés : Services Santé, Relais Petite Enfance et Développement économique du Pays de Mortagne, Coordinateur CTG, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Protection Maternelle et Infantile (PMI), communes membres du Pays de Mortagne, Réseaux d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement (REAAP), La Maison des Adolescents, La Mission Locale, La Maison Départementale des Associations de Vendée (MDAV), Établissements scolaires, Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Actions spécifiques pour les parents

ACTION 10

Lutter contre l'isolement des parents

- Développer les lieux d'accueil physique pour les parents
- Diversifier les ressources pour les parents
- Permettre aux familles monoparentales d'avoir accès à des espaces d'échanges



ACTION 11

Proposer aux parents des espaces de rencontres, d'échanges et d'activités tout au long de l'année

- Proposer de manière régulière des actions en faveur du soutien à la parentalité
- Favoriser les activités parents - enfants
- Faire connaître aux parents et futurs parents les informations et lieux ressources du territoire



Atelier parents-enfants

ACTION 12

Faciliter le relais occasionnel pour les parents

- Identifier les solutions de répit du Pays de Mortagne et communiquer sur ces solutions
- Agir sur la prévention de l'épuisement parental



Actions spécifiques pour les personnes en situation de handicap

ACTION 13

Soutenir, favoriser la vie des parents d'enfants en situation de handicap et faciliter l'accès au répit

- Identifier les ressources "répit" du Pays de Mortagne, centraliser l'information, et orienter les parents d'enfants en situation de handicap quel que soit leur âge



Guinguette des foyers de vie

ACTION 14

Promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les structures et dans la société

- Poursuivre la sensibilisation aux différents handicaps, notamment auprès de la population dans le champ des loisirs, du soin et du travail auprès des animateurs et professionnels de santé et aller vers les professionnels du sport, des associations et des établissements scolaires
- Faciliter l'accès aux soins libéraux de proximité

Porteurs et partenaires privilégiés : Coordinateur CTG et REAAP, service Relais Petite Enfance du Pays de Mortagne, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Protection Maternelle et Infantile (PMI), Structures petite enfance, enfance et jeunesse, Communes membres du Pays de Mortagne, établissements scolaires, La Maison des Adolescents, Mission Locale, éducateur de prévention du département, LAEP, services d'aide à domicile, Plateforme de répit, Maison des Parents, CAP Répit, Pôle Ressources Handicap Maison Vendée Autonomie, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Foyers de vie locaux, Centres Communaux d'Action Sociale, Communauté Professionnelle et Territoriale Santé du Haut Bocage (CPTS), Département de Vendée, Agence Régionale de Santé (ARS).

Actions spécifiques pour les seniors

ACTION 15

Lutter contre l'isolement des seniors et des adultes

- Mettre en place les dispositifs de lutte contre l'isolement en lien avec des associations
- Sensibiliser les services d'aide à domicile sur leur rôle dans la lutte contre l'isolement
- Valoriser les personnes âgées qui ont des choses à transmettre, en diversifiant les thématiques
- Encourager les personnes âgées à anticiper les démarches en cas d'accident de la vie



© Nicolas MAURICE

Atelier « Une vie devant nous » pour les seniors



© Nicolas MAURICE

Atelier « Marcher et respirer » pour les seniors

ACTION 16

Soutenir, favoriser la vie des aidants seniors et faciliter l'accès au répit

- Identifier et communiquer sur les solutions de répit auprès des aidants
- Soutenir les aidants
- Proposer des solutions de répit adaptées

ACTION 17

Permettre des passerelles entre le domicile et les structures d'hébergement pour faciliter le parcours de vie des seniors

- Décloisonner et valoriser les métiers du domicile et des structures
- Lancer une réflexion sur un parcours de vie du senior sur le Pays de Mortagne
- Donner une image positive de la personne âgée et des structures
- Diversifier les accueils en structure
- Mettre en place un Centre de Ressources Territorial (CRT) en lien avec les collectivités du Bocage



Bal intergénérationnel

**ACTION 18**

Promouvoir les métiers du médico-social et plus spécifiquement du domicile

- Valoriser le métier d'aide à domicile
- Informer et faire connaître les structures existantes et les possibilités d'aide à domicile

Porteurs et partenaires privilégiés : Service Prévention seniors du Pays de Mortagne, Plateforme de répit « Le Nid des aidants », Maison Vendée Autonomie (MVA), Maison Départementale des Solidarités et de La Famille (MDSF), (services du Département de la Vendée), structures médico-sociales, structures d'hébergement pour personnes âgées, Communes membres du Pays de Mortagne, Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), Services d'aide à domicile, Clubs de retraités, Professionnels de santé du Pays de Mortagne, Les Petits Frères des Pauvres, Agence Régionale de Santé (ARS).

Actions pour tous

ACTION 19

Développer la politique habitat du Pays de Mortagne

À domicile

- Poursuivre l'information du guichet habitat auprès des habitants et des professionnels
- Développer de nouvelles formes d'habitat en fonction des besoins repérés (partagé, inclusif...)
- Proposer des logements aux personnes les plus vulnérables (SDF, personnes victimes de violences...)
- Proposer des temps d'information sur le radon



En structure

- Crée un parcours de la personne âgée du domicile vers les structures
- Valoriser l'image des structures pour personnes âgées



ACTION 20**Agir sur la mobilité**

- Faire connaître les ressources existantes
- Identifier les besoins d'un véhicule PMR mutualisé 9 places et accompagner la mutualisation
- Rendre plus accessible le déplacement solidaire aux personnes âgées les plus précaires
- Développer le transport à la demande
- Développer des solutions pour les travailleurs pauvres
- Poursuivre des actions de prévention sur les mobilités douces



Sortie à vélo avec les seniors

**ACTION 21****Agir sur les violences conjugales ou intrafamiliales**

- Élaborer un diagnostic local
- Sensibiliser les élus locaux et les bénévoles d'associations sur ce sujet
- Informer les habitants sur les ressources locales et les dispositifs départementaux

Porteurs et partenaires privilégiés : Services Prévention seniors et Mobilité du Pays de Mortagne, Directrice pôle Aménagement, Directrice pôle Solidarité, Plateforme OPAH ou PTRE, Communes membres, Centre Communaux d'Action Sociale, Bénévoles des déplacements solidaires, Département de Vendée - dispositif Mobivendée pour les bénéficiaires du RSA, Associations locales (Secours Catholique, Collectif Terres d'action...), Gendarmerie, Préfecture de la Vendée, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA).





AXE 3



Améliorer l'accès à la santé des habitants

et consolider les actions de prévention et de promotion de la santé

Diagnostic

- | | | |
|--|--|---|
| → Offre de soins déficitaire | → Difficulté d'accessibilité physique et fracture numérique croissante réduisant l'accès aux soins | → Dégradation inquiétante de la santé mentale, particulièrement chez les jeunes, les personnes âgées et les personnes en situation de précarité |
| → Parcours de soins difficile : dépistage tardif, retard de diagnostic, problème d'orientation | → Vieillissement de la population | → Méconnaissance des ressources et des facteurs favorisant une bonne santé mentale |
| → Maillage complexe et peu lisible des structures d'orientation | → Séentarité | |

ACTION 22

Construire des conditions favorables à l'installation de nouveaux professionnels de santé et à leur maintien sur le Pays de Mortagne

- Mettre en avant les atouts du Pays de Mortagne, à l'attention des professionnels de santé en recherche d'un lieu d'exercice, des remplaçants et collaborateurs de passage, des étudiants et internes en stage
- Associer les professionnels de santé exerçant sur le Pays de Mortagne aux démarches de communication
- Accueillir et fédérer les professionnels de santé installés sur le Pays de Mortagne
- Proposer de nouvelles conditions d'exercice pour attirer tous les profils de professionnels de santé



Maison des internes à Mortagne-Sur-Sèvre

ACTION 23

Favoriser une meilleure articulation des dispositifs d'offres de soins et de parcours de santé pour contribuer à un accès aux soins pour tous

- Améliorer le repérage des pathologies, notamment vis à vis des personnes isolées
- Faciliter l'orientation des patients et rester attentif aux soins pour tous les publics
- Limiter les risques lors des prises en charge médicales en urgence

ACTION 24

Construire un environnement favorable à une bonne santé mentale pour tous les habitants

- S'engager en faveur de la santé mentale
- Créer un environnement favorable à une bonne santé mentale
- Développer la vigilance et la bienveillance citoyenne
- Avoir accès aux soins psychologiques et psychiatriques
- Déstigmatiser et favoriser l'inclusion



Formation « Premiers Secours en Santé Mentale »

ACTION 25

Faciliter la mise en place d'actions de prévention, de promotion et d'éducation à la santé pour tous

- Mieux coordonner les actions de prévention et développer des supports variés
- Favoriser l'éducation à la santé
- Encourager la mise en place d'actions de prévention dans toutes les sphères (service RH des entreprises, professionnels de santé, animateurs, enseignants, professionnels d'établissements médico-sociaux...)
- Développer la prévention sur des sujets variés : particulièrement l'utilisation des écrans, les comportements à risques lors d'événements sportifs et culturels, le bien-vieillir et la santé environnementale
- Encourager le « aller vers »



Atelier escalade avec les seniors

ACTION 26

Encourager l'activité physique pour toutes les populations

- Ouvrir une permanence sport santé pour mieux orienter les bénéficiaires
- Faire un état des lieux de l'existant et informer sur l'offre locale en activités physiques
- Poursuivre les actions en faveur de l'activité physique auprès des seniors et développer de nouvelles actions auprès de tous les publics en encourageant les entreprises et les jeunes à aller vers le sport santé

Porteurs et partenaires privilégiés : Services Santé, Jeunesse, Relais Petite Enfance et Prévention Seniors du Pays de Mortagne, Agence Régionale de Santé (ARS), Communauté Professionnelle Territoriale Santé du Haut Bocage (CPTS), Communes membres du Pays de Mortagne, Maison Départementale de la Solidarité et de la Famille (MDSF), Protection Maternelle et Infantile (PMI), services du Département de la Vendée, DAPS 85, Centre Mazurelle, Professionnels de santé du Pays de Mortagne, Handisoirs, PRIOR, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), Associations locales, Siel Bleu, Mutualité Sociale Agricole (MSA), Centre Hospitalier de Cholet.



© Rémy CHAUTARD

© Nicolas MAURICE

Ce guide a été conçu par le Pays de Mortagne
avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée (CAF),
et l'Agence Régionale de Santé (ARS).



www.paysdemortagne.fr